AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-3-70 026384

PUBLICATION PÉRIODIQUE :

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - 21, Route de Seurre - 21 BEAUNE - Tél. 5.17 - 9.57

COTE-D'OR - DOUBS - HAUTE-SAONE - JURA - SAONE-ET-LOIRE - TERRITOIRE DE BELFORT - YONNE - NIÈVRE

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

ABONNEMENT ANNUEL 25,-

Supplément N°2 au Bulletin 114 de mars 1970

COLZA

Gros charançons des tiges

La présence de ces insectes a été constatée ces jours-ci parfois en grande abondance dans certaines régions aux sols se réchauffant rapidement.

Si les conditions climatiques restent favorables ces sorties vont se poursuivre et coïncider avec le stade vulnérable du début de la montaison (tiges de 2 à 15cms).

Un traitement est donc conseillé sur toutes les cultures atteignant le stade du début de la montaison :

- Utiliser l'un des produits cités pour le charançon des tiges dans la liste précédemment adressée.

Sur des tiges dépassant 15 cms les pontes des charançons ne provoquent plus en général de désordres végétatifs très visibles (éclatements et torsions des tiges) et les rendements sont peu affectés.

Dans les secteurs où les dommages n'ont pas été très importants jusqu'ici on aura souvent intérêt à limiter les traitements aux bordures des cultures situées près des terres ayant porté du colza en 1969; -

Les traitements généralisés ne se justifient que dans les régions où des attaques ont été observées les années précédentes de façon intense et étendue.

Dernière note : Supplément N° 1 au Bulletin 114

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

Imprimerie de la Station de Bourgogne et Franche-Comté.
Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P298